



RENATURER LES LIEUX ÉDUCATIFS : VERS UNE DÉBITUMISATION DES COURS D'ÉCOLE ET POUR UNE ÉDUCATION DEHORS

DE L'INTENTION À LA RÉALISATION, QUELLES SONT LES ÉTAPES CLÉS POUR RÉUSSIR UN PROJET DE RENATURATION DES LIEUX ÉDUCATIFS ?

Les études et les expériences se multiplient, en France et dans le monde pour, d'une part, rendre compte d'une tendance générale à l'éloignement des enfants vis à vis des milieux naturels et d'autre part, mettre en lumière les bénéfices que l'immersion en nature présente pourtant pour leur santé et devenir. Par ailleurs, la nécessaire adaptation aux dérèglements climatiques et à la lutte contre l'effondrement de la biodiversité, plaide en faveur d'une ample renaturation de tous nos cadres de vie. Les cours des écoles et autres lieux éducatifs français sont à la croisée de ces enjeux. Il s'agit de revégétaliser ces lieux publics et emblématiques autant que de réorienter les pratiques éducatives vers des approches renaturées. La transformation est radicale. Elle engage dans la durée et demande une large adhésion. Ce qui convoque des démarches et formes d'action nécessairement collectives et participatives.

À l'issue de cette formation, vous saurez...

- > Identifier les principaux enjeux qui gravitent autour de cette thématique.
- > Planifier les grandes étapes pour réussir un projet de renaturation de lieux éducatifs.
- > Maîtriser les aspects techniques pour mettre en place votre projet.

DATES DE LA FORMATION

> Du 20 au 22 mars 2024

PRIX DE LA FORMATION

> 660 € net (pour les trois jours)

Forfait global*

> 886 € net (pour les trois jours)

* Le forfait global comprend le prix de la formation, l'hébergement en chambre simple et la pension complète pour la durée de la formation.

Pour les arrivées la veille du début du stage, une liste d'hôtels vous sera remise. Si vous souhaitez inscrire une ou plusieurs personnes à cette formation, n'hésitez pas à nous demander un devis et à poser une option. Vous nous confirmerez l'inscription définitive ultérieurement.

INFORMATION ET INSCRIPTION

Hervé Bertrix

Tél. : 02 54 20 99 07 - Fax : 02 54 33 90 35

formation@domaine-chaumont.fr

INTERVENANT(E)S

ETIENNE VAZZANINO

Arrivé au paysage par l'urbanisme, il accorde une importance toute particulière au respect des dynamiques existantes des lieux, au terrain et à la manière d'y dessiner et concevoir directement le projet. Diplômé de l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles, il est engagé dans une démarche humble et à l'écoute du site et de ses habitants. Au cours de sa pratique du paysage proche du terrain, il a su développer une sensibilité très forte avec la matière et les outils qui la façonnent. Paysan de paysage, artisan de l'art des jardins, il est un agriculteur, un constructeur, un faiseur.

Il a été lauréat du Festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire en 2021 avec son jardin "Le jardin zèbre", qui a reçu le prix du design.

Marion MOUSSET

Educatrice à l'Environnement. Elle a été auparavant éducatrice spécialisée dans diverses institutions (IME, MECS, Foyer de Vie et Post-cure) pendant 15 ans. Elle se reconvertisse en 2008, en suivant une formation en maraîchage bio, afin de monter une association de création de jardins partagés pour accompagner communes et bailleurs dans leurs projets.

Formatrice au Domaine de Chaumont-sur-Loire depuis 2018, elle coordonne et anime les formations sur l'animation au jardin de soin et de santé mais également des actions de sensibilisation autour des thématiques du Potager Naturel et de l'Alimentation Durable.

RENATURER LES LIEUX ÉDUCATIFS : VERS UNE DÉBITUMISATION DES COURS D'ÉCOLE ET POUR UNE ÉDUCATION DEHORS



PROGRAMME DE LA FORMATION

20 MARS

Etienne Vazzanino et Marion Mousset

MATIN

- > Présentation des participants et de leurs attendus de formation.
- > Travail sur les premières représentations des participants.
- > Etat des lieux sur la santé des enfants : quelle réalité aujourd'hui ?
- > Découvrir les grands enjeux autour de la question de la renaturation des cours d'école (les nécessités de développement et les capacités d'apprentissages des enfants par une approche sensible).

APRÈS-MIDI

- > Répertorier les grands enjeux : la santé physique et psychique des enfants, la citoyenneté/participation citoyenne, la lutte contre les conséquences du réchauffement climatique, etc.
- > Présentation de lieux renaturés à travers des documents visuels.
- > Zoom sur la sécurité.

21 MARS

MATIN

Etienne Vazzanino et Marion Mousset

- > Découvrir un lieu (une école) à renaturer et le comprendre.
- > Définir les objectifs et les intentions thématiques/problématiques/spatiales (schéma d'intention) de ce lieu.
- > Travail collectif - Les stagiaires sont repartis en quatre groupes sur les quatre grands espaces de cette école (Cour maternelle, cour élémentaire, cour sportive et espace repas, accès à l'école. Objectifs : affiner les intentions globales à l'espace en accord avec l'usage.

APRÈS-MIDI

Etienne Vazzanino

- > Présentation de propositions faites sur des écoles et autres aménagements publics qui ouvrent le champ des possibles notamment sur la question de la désimperméabilisation.
- > Travail collectif - Travail sur l'esquisse en essayant de dessiner les éléments, leurs formes, leurs tailles et d'évaluer les contraintes.

22 MARS

Etienne Vazzanino

MATIN

- > Travail collectif - Affiner l'esquisse - Faire des dessins/Coupes - Trouver des images de références. Réflexion sur comment mener le chantier.
- > Présentation des esquisses par chaque groupe.

APRÈS-MIDI

- > Comment transposer ces projets dans vos collectivités ? Débat ouvert autour de la question de la transposition dans une autre cour d'école.

Bilan, synthèse et évaluation de la formation.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Pédagogie active, participative, opérationnelle utilisant : apports théoriques et méthodologiques, échanges et réflexion, études de cas, mises en situation, ateliers. Remise d'une clé USB à chaque participant reprenant l'ensemble des données visualisées durant la formation.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation en fin de formation et enquête de satisfaction 4 mois après.

PUBLIC VISÉ / PRÉREQUIS

Responsables de service, techniciens et agents des secteurs publics et privés en charge de la conception, la création et la maintenance des aménagements paysagers.

